

---

CLAUDIA RUIZ :

Bienvenue à cet appel de LACRALO en ce lundi 16 avril 2018 23:00 UTC.

Nous avons aujourd'hui sur l'appel Vanda Scartezini, Carlos Vera, [inintelligible], Maritza Aguero, Lito Ibarra, Alfredo Lopez Hernandez, Humberto Carrasco, Javier Rua-Jovet, Carlos Aguirre, Harold Arcos, Ricardo Holmquist, Alberto Soto, Javier Chandia. Et sur le canal anglais : Bartlett Morgan, Dev Anand Teelucksingh et je crois que c'est tout. Du personnel : Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Andrea Glandon et moi-même, Claudia Ruiz qui m'occupe de l'appel. Comme interprètes, nous avons Veronica et Paula, Bettina Esperanza et sur le canal français, Isabelle et Claire.

Nous avons ensuite les excuses... excusez-moi. Alors n'oubliez pas lorsque vous prenez la parole de donner votre nom pour l'enregistrement.

Je vous repasse la parole, c'est à vous.

MARITZA AGUERO :

Alors nous allons continuer avec les sujets d'intérêt en suivant l'ordre du jour.

HUMBERTO CARRASCO :

Merci Maritza. Je vais donc passer la parole à Alberto Soto. Alberto, c'est à vous.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

ALBERTO SOTO :

J'avais demandé avant la réunion d'avoir à l'écran ma présentation. Alors entre temps, ce que je peux vous dire, c'est ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord avec les membres de l'ALAC et les membres des régions de LACRALO pour encourager la participation.

Par ailleurs, l'idée est également de mieux connaître les sujets dont on parle au sein de l'ALAC et au sein de l'ICANN, donc surtout les sujets sur lesquels LACRALO devra se prononcer. Donc il faut anticiper les sujets autant que possible.

Nous allons donc informer les dirigeants de LACRALO de manière à ce que, si nécessaire, nous puissions organiser des séances de formation sur différents sujets ; et si ce n'est pas possible, au moins une mise à jour sur les sujets sur lesquels LACRALO devra se prononcer.

Alors apparemment, je n'ai pas la présentation. Je l'avais en espagnol et en anglais. Je crois qu'on a affiché celle de Lito au lieu de la mienne. Bon, tant pis, je continue, nous n'allons pas perdre davantage de temps là-dessus.

Alors, essayons de voir quelles sont les déclarations qui ont été approuvées par l'ALAC. Pour certaines, elles ont été approuvées hier. Nous allons voir quels ont été les commentaires qui ont été faits par le public pendant la période de commentaires publics.

Alors je ne vois pas ma présentation à l'écran.

---

SILVIA VIVANCO :                   Ça y est, c'est affiché. Ah oui, effectivement. C'est sur la plateforme WebEx. Il y avait une autre présentation également mais c'est bon, c'est apparu.

ALBERTO SOTO :                   Restons sur celle-ci, cette diapositive s'il vous plaît. Alors là, il y a une mise à jour sur le plan quinquennal. Il y a un mot supplémentaire qui devrait y être mais en tout cas, ce que vous pouvez voir, c'est que pour toutes ces déclarations, nous avons ajouté les liens. Nous n'avons pas suffisamment de temps pendant l'appel d'aujourd'hui pour rentrer dans les détails sur chacune de ces déclarations mais ce que je vous suggère, c'est d'aller voir ces présentations par la suite. Ceci sera disponible, cette présentation, donc allez sur les liens et regardez un petit peu le détail.

Pour l'exercice fiscal 2018, on peut noter que le programme CROP n'est plus disponible. Nous en avons été informés. Il y a eu un changement qui a été effectué : on est passé du programme pilote au programme tout court. C'était inclus dans le budget de l'ICANN mais finalement, ce programme a disparu au bout d'un an.

Selon le rapport de l'ALAC, le budget devrait être équilibré. Alors bien sûr qu'il y a eu différents arguments pour ces différents changements, mais les commentaires sont qu'en fait, les parties les plus vulnérables de la communauté ne devraient pas en fait souffrir de ces changements au budget.

Autre point, le programme des boursiers. Le rapport ALAC met l'accent sur l'importance des communautés défavorisées. Nous savons qu'il y a

---

certaines choses qui nous déplaisent par rapport aux candidats qui ont été sélectionnés. Donc on peut faire un commentaire là-dessus. Par ailleurs, nous avons également pensé à inclure les boursiers dans les participants dans le domaine d'élaboration des politiques.

Et il y a également un autre sujet dont nous devons discuter et qui est relatif à la protection des données.

Alors je crois qu'il faudrait passer à une autre diapositive, celle d'avant s'il vous plaît. Donc on parlait du programme des boursiers de l'ICANN et ensuite, le point suivant fait référence à la protection des données. Alors bien sûr qu'il s'agit d'un sujet brûlant et donc il nous faut davantage [inintelligible] dans cette discussion. En particulier, l'idée, c'est d'être conforme au RGPD. Je ne sais pas si vous avez lu le blog par le PDG de l'ICANN, vous avez peut-être vu qu'il n'est pas très content. Il y a également les réunions qui vont avoir lieu. Mais rien n'a été dit sur le modèle intérimaire que l'ICANN a proposé. Donc n'oubliez pas que ceci est étroitement lié au système WHOIS et que donc, il est extrêmement important de réfléchir à ce sujet. Et donc il y a quelques commentaires là-dessus. ALAC est d'accord sur une chose : il nous faut un modèle par couches dans le cadre de ce modèle intérimaire. Donc j'insiste encore une fois, allez voir les détails dans ce lien.

Ensuite, le plan de relancer le processus de roulement de clé de signature de clé de la racine. Donc ça, c'est un sujet suivi de près par notre région.

Ensuite, procédures pour les demandes de changement de gTLD de la communauté. Donc l'ALAC appuie les procédures qui ont été avancées, donc la version préliminaire de ces procédures, sous trois conditions :

---

premièrement, la sensibilisation de la communauté ; deuxièmement, pour la période de commentaires publics ; et troisièmement, les critères d'approbation. Donc comme vous le voyez, tout ceci est clairement expliqué dans le lien qui a été ajouté. Alors passons à la diapositive suivante.

Vous avez là les commentaires qui ont été publiés. Tout d'abord, le plan de projet préliminaire pour le projet d'analyse de collision des noms, donc ceci impliquera les utilisateurs finaux. Donc si les utilisateurs finaux souhaitent avoir un nom de domaine privé et que pour une raison, ils arrivent vers un domaine public – qui donne accès à un domaine public –, cela aura un impact sur leur confiance.

Ensuite, il y a d'autres commentaires concernant le fonds de réserve de l'ICANN. Donc ces commentaires sont liés à l'ALAC. Alors excusez-moi, là, c'est une répétition, le dernier point. Donc nous allons passer à la suite. Voilà.

Alors quels sont les sujets que nous devons préparer pour LACRALO ? Premièrement, la nouvelle réglementation européenne, le RGPD. Donc il nous faut absolument être au courant de ce qui se passe parce que cela aura un impact sur les utilisateurs finaux. Nous sommes le 16 avril et le 18 avril, ALAC organise un webinaire qui aura lieu à 21:00 UTC ; je pense que ce sera très utile. Demain, il y aura un rappel pour ce webinaire. Donc je vous suggère d'y participer. Ceci représente un excellent outil pour mieux connaître ce sujet.

Ensuite, nous avons le produit des enchères des nouveaux gTLD. Je vais envoyer le lien au groupe de travail. Je n'avais pas eu le temps de le

---

faire parce que j'ai eu des problèmes d'ordinateur, mais je vous enverrai ce lien.

Il nous faut également considérer les procédures qui n'ont rien à voir avec les enchères, mais donc tout ce qui est procédures des nouveaux gTLD, processus d'élaboration de politiques, etc.

En enfin, la deuxième révision du RSSAC. Je vous enverrai également le lien.

Lorsque nous soulevons ces nouveaux sujets, nous nous attendons à ce que LACRALO les traite. Et nous nous attendons à ce que ceci, ce soit fait bien à l'avance. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Alberto, pour ces commentaires. Je ne sais pas s'il y a des questions pour Alberto ? Je ne sais pas s'il y a des questions qui ont été affichées dans le chat peut-être ?

MARITZA AGUERO : Alors il n'y pas de questions pour Alberto.

HUMBERTO CARRASCO : Très bien. Alors je passe la parole à Jose Ovidio Salgueiro. Jose, est-ce que vous êtes là ? Si oui, allez-y, prenez la parole. Est-ce que quelqu'un pourrait confirmer que Jose Ovidio est bien avec nous ?

JOSE OVIDIO SALGUEIRO : Oui, oui, je suis là. Est-ce que vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, allez-y. Nous vous entendons.

JOSE OVIDIO SALGUEIRO : Merci beaucoup de m'avoir invité. J'aimerais vous donner des informations sur le NomCom et pour cela, j'aimerais vous indiquer certaines des règles du NomCom. Comme vous le savez, certaines de ces règles sont confidentielles et donc voilà pourquoi il peut être parfois difficile de faire un rapport à la communauté. Je sais que vous m'avez élu comme représentant au NomCom et parfois, étant donné les questions de confidentialité, on ne peut pas faire de rapport à la communauté. Mais je peux quand même vous dire les choses suivantes.

À Washington, entre vendredi et dimanche, nous avons donc travaillé ensemble pour répondre aux objectifs de la réunion. C'était des objectifs qui étaient difficiles à atteindre. Nous avons eu un appel de conférence et tout ce travail a été très complexe. Donc en fait, la réunion en face-à-face a été critique, justement, pour nous permettre de progresser.

Voilà donc les responsabilités du NomCom. J'ai demandé des indications à l'équipe dirigeante pour pouvoir vous parler. Et donc lors de la réunion, nous avons parlé des informations que nous avons reçues avec un certain nombre de candidats, qui vont être pris en compte lors du deuxième tour. Le processus se continuera avec les candidats sélectionnés. Le NomCom informera ces candidats qui ont été sélectionnés, qui donc auront été acceptés pour la série suivante des étapes à suivre.

---

---

Mais j'aimerais quand même faire ici quelque chose parce que fréquemment, on me pose cette question lorsque je fais une présentation là-dessus. Cette année, et donc prenant en compte l'autonomie du NomCom, nous avons décidé de ne pas faire de rapport mensuel étant donnée la nature confidentielle de nos débats. Et donc le rapport est toujours un petit peu compliqué. Le processus, lui, est public, vous pouvez trouver des informations sur la page du NomCom qui, en fait, fait partie de la page ICANN.

Mais je vous mentionne que personnellement, j'ai pu participé à plusieurs réunions LACRALO parce que c'est la communauté qui m'a sélectionné pour la représenter au NomCom. Donc j'ai expliqué ces informations à plusieurs reprises lors des réunions et j'ai également présenté ces informations personnellement lors de la réunion de San Juan. J'ai précisé tous les doutes et toutes les questions qui avaient été posées, j'ai répondu dans mes présentations.

Je voudrais vous dire que la participation de l'Amérique latine, en termes de candidats, a été très bonne. Sachant le nombre de personnes que nous avons, je pense que maintenant, la tâche que nous avons réalisée en tant que groupe dans notre travail de sensibilisation a été très très utile. Donc voilà, c'est ce que j'avais à vous dire à propos du NomCom. Ces informations étaient autorisées, je pouvais les diffuser. C'est le président du NomCom qui m'a autorisé à le faire. Si vous avez besoin de davantage d'informations, vous pouvez visiter la page NomCom sur la page web d'ICANN, donc sur la page d'ICANN barre NomCom.



---

Voilà, j'ai fini ma présentation. Si vous avez des questions, je suis disposé à y répondre. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup Jose Ovidio pour cette présentation.

Maritza, est-ce qu'il y a des questions de la part du public ?

MARITZA AGUERO : Attendez, je vais regarder dans le chat. Non, il n'y a pas de questions pour Jose.

HUMBERTO CARRASCO : Parfait. S'il n'y pas de questions, Maritza, est-ce que vous pouvez me lire qui va prendre la parole maintenant ? Quel est le prochain orateur ?

MARITZA AGUERO : Oui, Lito Ibarra va faire une présentation maintenant.

HUMBERTO CARRASCO : S'il vous plaît, je voudrais rappeler à tous les participants que vous devez mettre vos micros en muet.

LITO IBARRA : Merci Maritza, merci Humberto. J'ai cinq points sur lesquels je voudrais vous parler aujourd'hui. Nous avons beaucoup de sujets abordés au Conseil de l'ICANN. Plusieurs ont été déjà abordés du point de vue

---

d'ALAC, mais je vais maintenant vous en parler du point de vue du Conseil.

Alors ici, nous allons parler du thème du RGPD. Je vous en parle un petit peu brièvement. Nous savons qu'il s'agit d'une réglementation qui va entrer en vigueur le 25 mai 2018. C'est un règlement européen qui va affecter tout le monde puisqu'il y a des compagnies qui sont affectées par ces réglementations.

Quand il s'agit d'ICANN et du travail de l'ICANN dans ce domaine, nous avons consacré beaucoup de temps à ce thème. Nous avons plusieurs groupes de travail qui travaillent là-dessus. Nous avons aussi eu des débats avec les autorités de protection des données en Europe, avec des avocats, des représentants du secteur juridique en Europe. Nous avons 29 groupes de travail avec lesquels nous travaillons ; nous échangeons des informations. Nous avons un modèle aussi. Et nous avons discuté des problèmes d'accréditation. Il devrait y avoir un système d'accréditation de façon à pouvoir consulter le WHOIS une fois que l'on aura défini les éléments qui seront publiés dans ce nouveau WHOIS.

Et ensuite, nous avons un troisième élément. Il s'agit de la conformité, comment renforcer la conformité de l'ICANN. Pour ICANN et en tant qu'administrateur de données et en tant que conformité aussi pour les compagnies, pour les associations avec lesquelles ICANN travaille, ce sont des thèmes très importants qui changent pratiquement tous les jours puisque nous recevons des nouvelles tous les jours, nous avons de nouvelles informations qui arrivent des gouvernements, etc. Donc cela représente beaucoup de pression. Et il y a beaucoup de choses qui sont

---

en jeu. Il y a l'intérêt public, l'intérêt social qui sont en jeu et bien sûr, il faut tenir compte de tout cela.

Un des risques qui existent est la fragmentation du WHOIS. Ce n'est pas notre souhait, mais il y a beaucoup de choses à faire parce qu'il nous faut éclaircir certains points concernant le WHOIS. Nous avons déjà discuté l'Article 29, il y a un groupe de travail qui travaille sur cet Article 29. Et il y a des réponses qui ont été fournies par le GAC et qui sont différentes. Donc c'est un bon exemple de la situation dans laquelle nous nous trouvons parce qu'il y a certains points sur lesquels il y a des coïncidences, mais d'autres points sur lesquels ce n'est pas le cas, l'Article 29 par exemple, d'un côté qui représente les autorités de protections des données.

Prochaine diapositive. Lorsqu'il s'agit du budget maintenant, comme vous le savez, le budget pour l'exercice fiscal 2019, Alberto l'a dit, nous avons dû analyser la version qui a nous a été fournie du budget. Il y a eu certaines réductions et nous avons commencé à travailler sur le budget plus dans le détail ; Alberto l'a déjà dit. Donc si l'on tient compte de tout cela, nous avons ouvert une consultation publique qui va fermer le 8 mai. Le personnel est en train de faire une révision et fera une révision de ces commentaires. Ensuite, il y aura un atelier qui aura lieu du 11 au 13 mai au cours duquel nous allons réviser ces commentaires faits au Conseil. Et à la fin du mois de mai, nous allons approuver et adopter le budget. Voilà.

Donc c'était un point important. Il y a beaucoup de choses qui sont en cours, beaucoup de réductions qui vont être faites dont il faut tenir compte. Et il faut tenir compte des commentaires que nous allons

---

recevoir pour voir ce que nous pouvons faire par rapport au budget, si nous pouvons retirer de l'argent d'un côté pour le mettre de l'autre, de façon à compenser certaines coupes budgétaires qui ont été effectuées.

Ensuite, nous avons le changement de la clé du roulement de clé, le changement de KSK qui était prévu pour le 11 octobre 2017, comme vous le savez. Mais ICANN a décidé de reporter cette date parce qu'il y a certains secteurs qui n'étaient pas prêts pour affronter ce processus. Par conséquent, ce roulement de clé a été reporté. Il y a maintenant une nouvelle date et c'est le 11 octobre 2018, cette nouvelle date. Il y a une étude qui a été faite par un laboratoire qui s'appelle APNIC Labs. Et la situation a été analysée. Et le résultat de cette analyse, c'est qu'il y a peu de noms de domaine qui seront affectés par ce roulement de clé. Donc Humberto et Alejandro ont discuté de ce thème sur la liste de diffusion et ils ont essayé de voir comment on pouvait contribuer au débat et contribuer avec les FSI et avec les contrôleurs de noms de domaine en utilisant le DNS.

Ici, vous voyez le lien pour donc Geoff Huston et son article, si vous voulez le lire. Ici, vous avez les informations qui se trouvent dans ce travail basé sur les données fournies par APNIC Labs. Selon cette étude, donc ce qui n'était pas prêt pour ce roulement de clé était seulement 0,05 % des utilisateurs. Donc cela réduit vraiment le risque de personnes qui risquent d'être affectées ou qui risquent d'être déconnectées lors de ce changement. Donc nous espérons que ces modifications seront faites avant.

Ensuite, il y a un autre thème qu'il faut aborder. Il s'agit d'un thème sur lequel nous travaillons depuis longtemps avec .home, .corp et .mail et

---

leur nom de domaine. Et il s'agit de la collision de noms. Comme vous le savez, il y a des collisions de noms dans l'espace des noms de domaine et cela implique un risque pour la sécurité. Par conséquent, le comité qui travaille sur la sécurité et la stabilité a recommandé à faire des études de façon à ce que l'on puisse prendre des décisions correctes. On leur a remboursé l'argent et ces noms vont être suspendus. Ils ne seront peut-être donc pas créés dans le futur.

On a décidé de travailler avec le SSAC. Le SSAC a présenté une proposition. Et c'est un thème très important, c'est un point très important pour ICANN. Et il y a un petit groupe de travail qui travaille avec le Conseil et avec RSSAC, avec l'IETF pour définir une proposition pour travailler sur la proposition du SSAC et pour mettre en place, donc, une décision.

Et le dernier thème concerne la révision du [report], c'est-à-dire le changement des révisions au sein d'ICANN. Et c'est un point très important. Il y a une grande charge de travail dans ce domaine. C'est un coût très élevé puisqu'ICANN a sept révisions de ces organisations et quatre révisions spécifiques qui se font toutes les quatre ans, ce qui représente un coût très élevé et une augmentation au niveau du travail des volontaires.

Donc nous avons l'ATRT3 sur la révision du WHOIS et le RDS. Ces processus ont été révisés. Et ici maintenant, l'objectif, c'est de consulter la communauté à propos de cette situation. Mais nous devons tenir compte des possibilités de ce report ou de retard dans ces révisions. En tout cas, celles qui sont effectuées actuellement pourraient être un peu

---

retardées et cela, parce que les volontaires ont une trop grande charge de travail.

Donc ces révisions figurent dans nos statuts constitutifs. Donc c'est un thème compliqué à aborder parce que si la communauté est d'accord sur ce point-là, à ce moment-là, on devra modifier les statuts constitutifs de façon à mettre en place les nouvelles propositions, la nouvelle décision qui sera prise. Donc c'est un point sur lequel nous travaillons actuellement. Bien, je conclurai là-dessus et si vous avez des questions, je peux y répondre. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup Lito pour cette présentation, pour ce résumé que vous venez de nous faire.

[INTERPRÈTE - Nous avons un gros problème avec le son de Humberto]

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce qu'il y a des questions ?

[INTERPRÈTE - Je m'excuse mais nous avons un gros problème avec le son de Humberto.]

MARITZA AGUERO : Il y a des commentaires dans le chat mais il n'y a pas de questions pour Lito.

---

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce qu'il y a des questions pour Lito ?

MARITZA AGUERO : Carlos Gutierrez a une question.

CARLOS GUTIERREZ : Est-ce que vous m'entendez, Lito ? Et Lito, merci beaucoup pour votre présentation. Je voudrais redire ce dont nous avons parlé lors du conseil de la GNSO et de la réunion que nous avons eue avec le Conseil à Porto Rico. Je ne sais pas si vous étiez là lors de cette réunion. Est-ce que vous vous souvenez du commentaire de DelBianco ? Je pense que c'est très important dans cette discussion.

Nous devons bien comprendre de quel type de révision nous parlons parce que d'un côté, nous avons la révision qui existait avant la transition, que l'on appelait des révisions externes, ces révisions qui devaient être des révisions indépendantes. Après la transition, nous avons commencé à avoir des révisions internes. Et je pense que le classement de l'importance de ces révisions a été un petit peu oublié dans ces discussions. Donc je pense que nous devons tenir compte de ces problèmes parce qu'ils sont graves. Merci beaucoup Lito en tout cas pour votre présentation.

LITO IBARRA : Merci Carlos pour votre commentaire. Oui, c'est un problème complexe. Et nous avons la mise en œuvre des changements de la piste de travail numéro 2 avec tout ce qui s'est passé auparavant pour parvenir à la transition et tout ce qui existe au niveau du ATRT, la révision du RDS est

---

aussi conditionnée par le RGPD. Donc il y a différents aspects dont nous devons tenir compte. C'est un problème complexe et il nous faut en tenir compte. C'est pour cela que nous avons cette consultation avec la communauté.

Je voudrais aussi vous dire – parce qu'il y a eu une question qui a été posée par Fatima – les changements dans le WHOIS appliqués par le RGPD seront pour tous les titulaires de noms de domaine. Nous avons les informations qu'ICANN diffuse et nous savons ce qu'il va falloir faire pour être en accord avec la nouvelle réglementation et puis nous avons les registres des titulaires de noms de domaine, qui vont devoir aussi respecter cette nouvelle réglementation. Par conséquent, les contrats devront tenir compte de ces nouvelles réglementations. À nouveau, je dirais que c'est un problème très complexe. On est en train d'essayer de voir comment avancer dans ce domaine. Nous n'avons pas vraiment une vision claire de quelle sera l'ampleur de ce problème et de ces changements.

HUMBERTO CARRASCO : Je ne sais pas si vous m'entendez maintenant un peu mieux.

SILVIA VIVANCO : Oui, allez-y. Allez-y Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Sinon, nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Parfait. Alors il n'y a pas d'autres questions ?



SILVIA VIVANCO : Non, il n'y a pas d'autres questions dans le chat. Si vous voulez, vous pouvez passer au prochain point ou à la prochaine présentation.

HUMBERTO CARRASCO : Bien. Je pense que c'est le tour de David Plumb ?

SILVIA VIVANCO : Nous avons Olga Cavalli, Javier. Ensuite, nous avons Jose. Nous allons parler des procédures ultérieures des nouveaux gTLD. Par conséquent, je vais leur donner la parole. En tout cas, je vous remercie d'être avec nous, d'abord.

OLGA CAVALLI : Bonjour. Est-ce que vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui Olga. C'est à vous, allez-y.

OLGA CAVALLI : Merci. Je souhaite déjà vous féliciter pour tout ce que vous avez fait dans le cadre de cet appel.

On m'a demandé de faire quelques commentaires par rapport aux procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD et à la nouvelle piste de travail. Et donc j'ai préparé certains supports pour les réunions ICANN que je vais utiliser. Et j'ai d'autres commentaires à faire de manière personnelle qui ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la

---

totalité du groupe de travail. Alors si vous avez ces questions, n'hésitez pas, je suis prête à les écouter.

Alors je vais déjà commencer par vous expliquer pourquoi est-ce que cette piste de travail numéro 5 a été mise en place. Nous avons établi au sein du GAC un groupe spécifique qui s'occupe des noms géographiques à l'avenir lors des procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Nous avons toujours parlé des noms géographiques qui n'étaient pas inclus dans les listes officielles des Nations unies, la question du guide de l'applicant. La question, c'est de savoir comment l'aborder. Il existe des conflits qui ne sont pas résolus. Et par ailleurs, il y a des négociations en cours dans le secteur privé pour faire certaines des candidatures. Donc l'idée, c'est que les gouvernements voulaient éviter les conflits à l'avenir dans les séries futures. Il y a plusieurs gouvernements, pas seulement le gouvernement argentin mais d'autres aussi qui s'inquiétaient par rapport à cela.

Donc la question, c'est les conflits potentiels dans la nouvelle série lorsqu'on ne sait pas encore quels ont été les résultats de la série que nous venons d'avoir. Ce que l'on voit en particulier, c'est qu'il y a eu plusieurs problèmes pour les candidats qui n'ont pas nécessairement obtenu les résultats escomptés. Alors je ne sais pas s'ils avaient participé à la réunion qui a eu lieu à Porto Rico, mais nous en avons donc parlé avec d'autres parties de la communauté. Tout le monde a exprimé ses préoccupations et la nécessité, donc, de mettre en place de nouvelles politiques.

Nous nous sommes concentrés sur les noms géographiques qui ne faisaient pas partie d'une liste spécifique, Nations unies ou autre. Le

---

GAC, la GNSO ainsi que d'autres ont participé à cette discussion. Et donc nous nous sommes mis d'accord sur la discussion de ces noms géographiques au premier niveau. Donc il y a différentes parties de la communauté qui se sont inquiétées, qui se sont penchées sur ce problème.

Étant donnée la pression qui existe, nous avons essayé de mettre l'accent sur cette gestion des noms géographiques. Donc dans le cadre du PDP de la GNSO, un espace a été ouvert pour lancer cette discussion sur les noms géographiques au premier niveau. Et donc voilà à quoi correspond ce groupe de travail de la piste de travail numéro 5.

Alors ce qu'il faut savoir, c'est que c'est un PDP qui est ouvert et n'importe qui peut participer. Mais le leadership est conjoint entre la GNSO, la ccNSO, le GAC. Et mes collègues du GAC ont eu une excellente idée puisqu'ils m'ont nommée comme coprésidente de ce groupe de travail. On a également Javier Rua qui est excellent coprésident et Christopher Wilkinson qui avait déjà été coprésident. Donc je vous ai peut-être déjà dit que Javier était également coprésident, Christopher Wilkinson également, et donc les points de vue des gouvernements seront également représentés.

Alors je vais vous expliquer un petit peu où nous sommes dans notre travail. Donc nous allons nous concentrer sur les noms géographiques au premier niveau ; je ne parle pas du second niveau, mais du premier niveau. Donc que faisons-nous actuellement ? Nous prenons en considération, nous revoyons tout ce qui est déjà inclus dans la première version du guide du candidat. Donc il y a eu des règles qui sont contenues dans le guide du candidat de 2012 avec les différentes règles

---

pertinentes. Nous prenons également en considération le travail qui a été effectué par le groupe de travail, qui avait déjà fait certaines choses dans ce domaine au sein du GAC.

À un moment donné, le GAC avait suggéré d'avoir une structure de membres avec des organisations de soutien, des comités consultatifs qui, donc, participeraient de la même manière que dans le groupe de travail sur la responsabilité avec l'idée de travailler avec un consensus. Mais vous savez, au GAC, il n'y a pas de vote. Donc la structure d'adhésion, de participation, le nombre de membres serait beaucoup plus importants. Donc nous nous sommes dits que ceci pourrait mener à un déséquilibre. Mais bon, l'idée n'a pas été retenue.

Alors nous allons passer à la diapositive suivante. Pour l'instant, nous avons mis au point un plan de travail et nous avons cherché à analyser ce qui est déjà contenu dans le guide du candidat pour voir si cela pouvait être élargi ou pas. Alors je ne sais pas si on peut ouvrir le lien de la dernière diapositive parce que je pourrais peut-être vous montrer le fichier. C'est un peu compliqué de naviguer dans le fichier mais si vous allez à la dernière diapositive, vous pourrez voir un lien. Et si vous ne pouvez pas le faire tout de suite, on pourra le faire tout à l'heure ensemble. Et donc c'est un tableur Excel qui peut être utilisé pour envoyer des commentaires. LACRALO a beaucoup participé aux commentaires là-dessus.

Donc l'idée, c'est de voir un petit peu ce qui se passerait si on avait un nom de pays, un nouveau gTLD, par exemple l'Argentine... que se passerait-il en termes d'extension géographique ? Est-ce que cela peut devenir un gTLD ? Est-ce qu'il peut y avoir confusion ? Parce que ce sont

---

deux lettres qui ne sont pas prises dans la liste ISO. Donc nous avons différentes catégories sur le guide du candidat et donc c'est là-dessus que nous avons fait nos commentaires.

Mercredi, nous allons organiser un appel. Malheureusement, je ne pourrai pas y participer parce que je serai à Carthagène pour une réunion, mais vous pouvez y participer, vous. Donc nous essayons en fait de rassembler un petit peu les commentaires là-dessus.

D'une manière générale, ce que nous avons constaté, c'est qu'il y a une certaine prudence de la part des différents pays de ne pas se précipiter dans cette nouvelle série de gTLD. Il faut absolument bien prendre en compte tous les conflits potentiels qui pourraient se présenter, ceux qui se sont présentés dans la première série. Nous savons que la communauté a investi énormément de temps, de travail dans cette série et que parfois, tous les efforts n'ont pas été fructueux. Donc il nous faut absolument prendre ceci en compte pour la prochaine série. Voilà.

Je ne sais pas si Javier veut ajouter des détails là-dessus.

SILVIA VIVANCO :

On va peut-être passer à l'intervenant suivant. Il faudra être bref parce qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps.

JAVIER RUA-JOVET:

Oui, bonjour tous. J'entends un écho. Je ne sais pas si vous avez le même problème de votre côté. Je suis représentant de la piste de travail numéro 5 pour l'At-Large. Nous avons différents membres dans ce

---

groupe, Olga qui est l'autre coprésidente, et ce que l'on pourrait peut-être faire, c'est résumer ce que nous avons fait jusqu'à maintenant.

Pour ce qui est de cette piste de travail numéro 5, il y a eu un certain retard par rapport aux autres pistes de travail. Alors je vais vous expliquer un petit peu ce qui s'est passé en termes de calendrier.

En mars, nous avons donc commencé la discussion, alors le traitement futur, selon ce qui apparaît dans le guide du candidat de 2012. L'expérience avec les trois caractères, nous avons une longue liste de noms de territoires. Et ce que nous savons, c'est que ces listes ne peuvent pas être utilisées comme gTLD. Donc la discussion se concentre sur ce qui pourrait se produire avec ces noms à l'avenir. On devrait pouvoir garder le statut de ces noms pour ces pays géographiques et ces noms de territoires.

Alors à partir de maintenant, ce qui va se passer, c'est qu'en mai, nous allons parler du traitement futur des noms qui ne sont pas inclus dans le guide du candidat de 2012 : .amazon, les noms des fleuves, d'autres indicateurs géographiques, Carlos et d'autres ont parlé des communautés culturelles, de différentes communautés linguistiques, etc., tout ce qui n'est pas inclus au GAC non plus. Donc cette discussion sera lancée au mois de mai et At-Large pourra avoir des contributions très importantes dans le cadre de cette discussion. Dans certains cas, la décision sera similaire à celle du GAC mais dans d'autres cas, le point de vue sera sans doute différent. Par exemple, il y a des groupes nationaux avec une langue spécifique qui pourront varier suivant les utilisateurs.

Olga vous a dit que le 18 avril, nous aurions notre prochain appel, donc je vous invite à nous y joindre. Vous pourrez voir les critères, les

---

différents membres. Nous essayons d'être aussi large que possible en matière de participation. Voilà.

Je vais m'arrêter là et je vous encourage à me contacter par courriel, par Skype.

Et alors, j'aimerais rajouter une chose. Nous avons eu une réunion sur la piste de travail numéro 5 et le DNS. L'idée, c'était de voir aussi quels étaient les points de vue de la communauté parce que ce que nous souhaitons, c'est que toute la communauté soit impliquée dans cette discussion sur la piste de travail numéro 5. Voilà. Merci.

CARLOS AGUIRRE : Vous m'entendez ?

MARITZA AGUERO : Oui Carlos, allez-y.

CARLOS AGUIRRE : Merci Maritza. Maintenant que nous avons entendu nos deux coprésidents, qu'ajouter ? Simplement peut-être ma propre contribution par rapport à ces deux sujets parce que je suis liaison entre LACRALO et cette piste de travail numéro 5.

Donc on m'a nommé comme liaison assez récemment. Le groupe de travail a commencé un petit peu avant que je sois désigné. Et je vois qu'il y a beaucoup de sujets très intéressants à traiter, comme Olga et Javier l'ont mentionné, parce que cela est lié aux chaînes, aux noms de domaine à deux et trois caractères, aux petits noms, aux noms plus

---

longs, noms géographiques, y compris, comme Javier l'avait dit, les noms de pays. Mais nous avons également les noms des fleuves, les noms des chaînes de montagne. Donc tout ceci doit être inclus dans cette désignation. Donc c'est en fait un sujet assez large.

Ces questions sont des questions d'actualité. Il y a une période de commentaires qui est lancée. Et donc il est compliqué de délimiter certains sujets et certaines questions. Mais j'aimerais quand même mentionner que selon moi – et ceci a déjà été dit par mes collègues –, j'ai eu de la chance parce que j'ai pu participer au processus d'élaboration de politiques de la première série de gTLD. C'est une série qui a été lancée en 2008 lors de la réunion de Paris et qui s'est terminée lors de la réunion de Singapour. En 2011, la série de candidatures a été lancée pour la première fois. Et en fait, il a fallu pratiquement quatre ans pour créer les politiques correspondant à cette première série. Et ces politiques, au bout d'un certain temps, on voit qu'en dépit de tout le travail, en dépit du temps et en dépit du nombre de groupes de travail que nous avons organisés, et bien il nous reste encore des questions en attente. La première série n'est pas terminée. Il y a eu des problèmes avec certains noms de domaine. Donc je suis d'accord avec Olga lorsqu'elle dit qu'il n'est pas nécessaire de se précipiter. Pourquoi se précipiter ? Pourquoi avoir une deuxième série alors qu'il existe encore de sérieux problèmes qui sont ressortis de cette première série ? Ces problèmes pourront avoir un impact sur le budget de l'ICANN, en plus.

Alors à mon avis, il faut faire très attention avec cela. Il faut que la participation soit plus importante. Il s'agit là d'un groupe de travail intercommunautaire. Et comme vous le savez, nous avons des participants de différentes unités constitutives, nous avons des



---

participants de la ccNSO, de la GNSO, de l'ALAC. Et la participation est très active du point de vue des membres de LACRALO, Carlos Gutierrez par exemple étant très actif. Nous avons également des membres des parties contractantes qui ont proposé quelque chose de très intéressant.

Mais je crois qu'il faut prendre notre temps, malgré la remarque de Javier. Je suis convaincu que, vu l'importance de cette piste de travail et comme il y a des noms qui posent de nombreux problèmes comme par exemple les noms liés à la vie nationale ou à la nature de certains pays, nous devons être très prudents. Et nous allons discuter, nous allons continuer à débattre sur ce thème. Et je voudrais vous inviter maintenant, comme Javier l'a dit, à participer à ces débats. Et je voudrais vous encourager, vraiment, à participer à ces débats parce qu'on apprend énormément de choses à partir de ces débats et certains des problèmes liés à ces séries de nouveaux gTLD, à toutes les choses qui vont être ajoutées à ce deuxième guide de candidature.

Maintenant, si vous avez des questions, je suis tout à fait disposé à y répondre. Vous pouvez me poser des questions maintenant ou quand vous le voulez plus tard. Vous pouvez me contacter. Je représente la région donc je suis à votre disposition. Vous pouvez m'écrire ou me demander mon aide si vous en avez besoin. Merci.

MARITZA AGUERO :

Merci beaucoup, Carlos, pour votre intervention.

Je vais maintenant donner la parole à David Plumb, qui va nous parler de la médiation et de la phase deux de cette médiation.

DAVID PLUMB :

Bonjour, bonsoir à tout le monde. Il y a un peu d'écho sur ma ligne mais je vais essayer de parler. Je ne sais pas s'il est possible de mettre sur l'écran les diapositives que nous avons envoyées avec un résumé. C'est un peu une synthèse des dernières réunions qui ont eu lieu à Porto Rico le mois dernier.

Avant tout chose, je voudrais vous dire que je suis donc David Plumb, que j'ai travaillé avec LACRALO, que je les aidés à pouvoir converser, à améliorer leur relation sur différents aspects. À ce propos, nous avons eu une première réunion en 2017 à Los Angeles, c'était une réunion en face-à-face. Puis nous avons eu une deuxième réunion à Porto Rico le mois dernier avec beaucoup de participants. Certains étaient les mêmes que lors de la réunion précédente. Nous avons donné la parole à LACRALO de façon à discuter certains thèmes importants et cela nous a donné la possibilité d'améliorer le travail de LACRALO et d'At-Large ou en tout cas, c'est notre objectif.

Donc lors de la réunion de Porto Rico, notre intention était de voir les progrès qui avaient été faits en 2017 et de voir l'engagement auquel nous étions parvenus. Ensuite, nous voulions voir comment avancer dans le futur, comment aborder certains problèmes qui continuent à exister au sein de LACRALO de façon à améliorer encore plus nos processus.

Lorsque nous avons commencé cette réunion de Porto Rico, nous avons constaté qu'avant de rentrer dans le détail dans les problèmes de gouvernance et dans les thèmes à améliorer du point de vue de la gouvernance de LACRALO, nous avons constaté que nous devons faire

---

un travail préalable. Et ce travail préalable était de définir la raison d'être de LACRALO parce que le fait de parler des problèmes de gouvernance sans d'abord définir cela n'avait aucun sens. Donc il y a eu des activités proactives qui ont été organisées concernant notre raison d'être. Et à partir de cela, nous avons pu définir la mission de LACRALO et comprendre pourquoi LACRALO avait cette mission, pourquoi cette mission était importante. Dans le futur, nous avons pu aussi définir ce que nous devons faire pour que cette mission puisse être mise en œuvre. C'est une activité très proactive et je vais vous montrer les résultats de cette réunion. Cela a déjà été posté sur le wiki, je pense en tout cas. Sur la page wiki, vous devriez donc trouver ce résumé de notre réunion de Porto Rico également. Bien.

Maintenant, je vais vous parler brièvement des principales conclusions auxquelles nous sommes parvenus à travers cette réunion et de passer aux objectifs futurs. Vu le temps que nous avons aujourd'hui et que j'ai aujourd'hui pour prendre la parole, je vais être bref et je vais vous dire les points sur lesquels nous sommes arrivés d'accord entre les participants de cette réunion de Porto Rico.

Donc l'intention de cette réunion était de profiter de l'opportunité que nous avons, une réunion en face-à-face présentielle de deux jours, parce que c'était beaucoup plus facile qu'à travers une réunion virtuelle, bien sûr. Et nous avons pensé que le mieux était d'inviter les participants de LACRALO. Et nous voudrions maintenant que les personnes qui n'étaient pas présentes à LACRALO puissent participer aussi à cette conversation et puissent en parler avec nous à travers une téléconférence parce que quand on consacre du temps à certains problèmes, les résultats sont positifs ; nous le savons.

---

---

Donc nous allons parler des principaux thèmes que nous avons abordés lors de cette réunion de Porto Rico. Nous avons parlé de principes, nous avons parlé de gouvernance et de problèmes liés aux principes. Par exemple, quand il s'agit de la gouvernance, vous le voyez sur la présentation sur l'écran – je ne sais pas qui s'occupe de contrôler les diapositives, mais s'il vous plaît, avancez jusqu'à la diapositive numéro 8. Merci. Donc nous avons longuement parlé. Nous sommes arrivés à un accord entre les participants. Nous avons des membres du leadership de LACRALO qui devaient coordonner la communauté de manière plus efficace. Cela inclut les leaders de LACRALO, les représentants d'ALAC et les membres du NomCom et le président du groupe de travail. Donc ce type de groupe, cela a été très important pour nous d'avoir ce groupe pour la région.

Il y a un autre thème dont nous devons discuter aussi, qui était une idée qui a surgi de la réunion. Il n'y avait pas un consensus complet et nous devons créer un processus parce que comme vous le savez, nous avons élu un président. Et ensuite, au bout d'une certaine période de temps, ce président élu prend réellement son poste de président. Donc ce processus vous permet d'avoir une certaine expérience en tant que président avant d'occuper cette position de leadership ; c'est une première chose. Donc vous êtes président élu et ensuite, après une période de deux années, vous devenez le président en position. Donc c'est un point important que nous avons dû discuter au sein du groupe qui a abordé le thème de la gouvernance.

Ensuite, il y a certains intérêts concernant un système de vote pour certaines positions dans la région. Et nous avons pensé que l'on devait faire une proposition, et c'était de diviser LACRALO en trois ou quatre

---

principales régions pour ce faire et de faire une rotation entre ces régions. Par exemple, la première région va fournir le président puis va fournir le représentant d'ALAC, etc. Ce serait une manière pour nous d'avoir accès aux différents postes de leadership. C'est un autre thème qui devrait être discuté parce que nous avons eu un certain mal à comprendre pourquoi ce système allait être important. Donc on a commencé cette conversation pour voir comment ou pourquoi on était parvenus à cette conclusion, ce système de rotation, ce système de régions au sein de LACRALO. En tout cas, cette idée a été soutenue par de nombreux membres lors de notre réunion de Porto Rico.

Nous allons maintenant passer à la diapositive 11 s'il vous plaît. Merci. Alors nous avons parlé de différents thèmes comme je l'ai dit, comme par exemple, nous avons parlé du processus d'élection et nous avons discuté de l'idée de la possibilité d'avoir des ALS et des ALS en bon standing, c'est-à-dire des ALS avec une participation active au sein de LACRALO qui auraient la possibilité de participer aux élections pour les décisions de leadership au sein de LACRALO. Dans ce cas-là, il faudra tenir compte d'une large définition de participation active ; cela veut dire participation à différentes étapes de LACRALO et d'At-Large, et d'ICANN, bien sûr. L'objectif ici est d'avoir un certain soutien, de donner un encouragement aux ALS pour qu'elles participent davantage, non seulement aux réunions mensuelles mais aussi à d'autres réunions, à d'autres activités pour lesquelles les ALS peuvent soutenir le travail At-Large dans notre région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Donc c'est un thème dont nous allons rediscuter dans le futur. De nombreux participants étaient d'accord sur le fait qu'il serait intéressant d'avoir

---

d'autres indicateurs de performance pour mesurer la participation, pour mesurer la qualité de participation des ALS à différentes activités.

La diapositive numéro 12. Ici, nous avons toujours cette même idée, c'est-à-dire les indicateurs de performance. Si vous voulez davantage d'informations, dites-le moi et nous pourrions vous faire participer au groupe de travail sur la gouvernance.

Nous allons passer à la diapositive numéro 14. Ici, vous voyez un résumé de la discussion portant sur les membres individuels. Il s'agit d'un thème qui existe depuis longtemps. Mais en fonction de la révision des structures At-Large qui est en cours, LACRALO a été la seule RALO qui n'avait pas sa propre façon d'accepter les membres individuels, son propre système pour accepter les membres individuels. Donc ici, l'objectif était d'avoir des RALO ou des ALS ouvertes aux membres individuels, aux membres en général en fonction du problème de participation parce que nous devons reconnaître que les ALS ont un rôle très important à jouer. Nous voulons mesurer la participation des membres individuels et leur permettre de participer à LACRALO.

Donc nous allons utiliser un modèle, peut-être avoir une ALS virtuelle qui représente des membres individuels, par exemple. Nous avons eu quelques désaccords ici dans ce domaine. Certains membres n'étaient pas d'accord sur certains points, par exemple si ces membres individuels allaient être autorisés à occuper un poste de leadership. Mais en général, je dirais que nous avons décidé que les membres individuels pourraient se présenter pour une position au sein d'At-Large. C'est un point sur lequel nous devons discuter dans nos groupes de travail. Nous ne sommes pas encore arrivés à une conclusion.

---

Je ne sais pas si les personnes qui ont participé à la réunion de Porto Rico veulent ajouter quelque chose. J'aimerais entendre votre opinion concernant cette réunion. Donc si vous voulez, je vous demande de lire le résumé, lire les informations publiées sur la page wiki et de nous donner votre opinion.

Nous allons maintenant nous focaliser sur le groupe de travail de gouvernance avec Vanda et Sergio Salinas. Ils travaillent sur ce thème. Ils vont organiser une téléconférence et ils vont aborder ces thèmes lors de cette téléconférence. Ces débats seront ensuite reportés sur les règles de procédure. Et voilà la proposition pour les principes opérationnels et tout cela fait l'objet d'un très haut niveau de crédibilité au sein de LACRALO. Et notre objectif est d'avoir davantage de participants et qu'il y ait davantage d'intérêt de la part de ces participants pour les activités de LACRALO.

Maintenant, je vous donne la parole pour vos commentaires et pour des questions.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce que vous m'entendez ? Merci David. Je dirais d'abord que vous avez fait une excellente synthèse de nos discussions. Ensuite, je voudrais ajouter qu'à propos de la question des sous-régions, le document qui a été préparé a été soutenu par les membres du groupe.

Pardon, j'ai un problème d'écho.

---

DAVID PLUMB : Humberto, on ne vous entend pas. On vous entend très mal, il y a un problème d'écho.

HUMBERTO CARRASCO : Oui. Je voulais vous dire qu'il y a eu un consensus à propos de ce que vous venez de dire. Vous avez fait un très bon résumé de toutes ces heures de discussions qui ont eu lieu à Porto Rico. Et je pense que tous ceux qui ont participé à cette réunion devraient donner leur opinion, devraient dire si on est d'accord ou pas.

DAVID PLUMB : Merci beaucoup Humberto. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ?

SILVIA VIVANCO : Fatima, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ? Allez-y, Fatima.

FATIMA CAMBRONERO : Vous m'entendez bien ?

DAVID PLUMB : Oui.

FATIMA CAMBRONERO : Merci pour cette présentation, David. Bonjour à tous. Alors il y a une chose que je n'ai pas comprise dans le commentaire d'Humberto. Ces documents, vous avez dit, étaient soutenus par la majorité des participants. De quoi parlaient-ils ?



DAVID PLUMB : Je pense qu'il s'agissait du résumé parce que ce résumé avait été préparé avant l'appel.

HUMBERTO CARRASCO : Le résumé... Excusez-moi. Je réponds s'il vous plaît ?

DAVID PLUMB : Oui, allez-y. Pardon.

HUMBERTO CARRASCO : C'était un résumé d'une discussion que nous avons eu à Porto Rico. Oui, bien sûr, tout doit être soumis à considération dans la région et ensuite, il faut voter. Il n'y a pas de décision que l'on puisse prendre sans suivre cette procédure. Mais la seule chose que je voulais vous dire, c'était que ce résumé reflète de manière très claire ce dont on a parlé à Porto Rico.

FATIMA CAMBRONERO : Merci Humberto pour cette clarification. D'après ce que vous avez dit, si j'ai bien compris, l'accord qui a été pris à Porto Rico, donc la décision en sous-région, c'est quelque chose qui existait dans le document sur les principes directeurs dans le cadre du groupe de travail ? C'est bien cela ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, c'est cela.

---

---

FATIMA CAMBRONERO : Alors dans ce cas, étant donné les principes de fonctionnement, vous savez, dans le document de Mexico, il y avait plusieurs commentaires qui, pour certains, étaient vraiment de substance. Et donc on aimerait vraiment avoir une explication sur certains de ces aspects. Et également, il y aura peut-être des commentaires à faire sur le format parce qu'il n'était pas très clair de savoir à quoi faisaient référence ces documents. Donc il serait bon de continuer la discussion sur ces sujets épineux par courriel. Vanda avait également posé une question dans le chat sur la possibilité d'organiser un test pilote avec des élections en mai. Et je crois, enfin nous croyons qu'il n'est pas possible d'organiser des élections sur des principes qui n'ont pas encore été mis en place. Donc il faudra respecter les règles de procédure et les principes de fonctionnement qui existent. On ne peut pas utiliser les principes dont on est en train de parler maintenant.

Ensuite, par rapport à la participation des utilisateurs finaux, lorsque ce courriel a été envoyé au groupe de travail, j'ai également exprimé mon point de vue là-dessus. Dans les statuts, la participation des utilisateurs finaux a déjà été couverte. Ils auront donc le droit de parler mais pas de voter. Donc il me semble que, là aussi, il y a toujours eu un point de conflit au sein de LACRALO. Alors on ne peut pas prendre des décisions là-dessus sans avoir parlé des autres aspects. Je ne pense pas qu'on puisse aller vite là-dessus comme ALAC le souhaite.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce que je peux répondre à cela ?

---

FATIMA CAMBRONERO : Oui, allez-y Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : J'ai passé en revue les principes de fonctionnement et je crois que l'accord est tacite. Il n'y pas d'accord explicite et c'est pour cela qu'il y a pour ainsi dire un accord, mais il n'y pas de déclaration écrite qui y fasse référence. LACRALO pourra accepter ou non, mais cela, c'est une discussion séparée.

Ensuite, à Porto Rico, nous nous sommes également mis d'accord sur des élections à venir et le fait qu'elles respecteraient les principes actuels. Et ce n'est absolument pas les principes nouveaux qui sont en cours de discussion qui s'appliqueront. En tout cas, c'est ce dont je me souviens du travail du groupe de travail de Porto Rico, à moins qu'il y ait eu des changements qui y aient été apportés.

FATIMA CAMBRONERO : Non, absolument pas. Moi, je faisais référence au commentaire de Vanda dans le chat parce qu'elle parlait de la possibilité d'avoir un test pilote pour ces nouveaux principes. Alors qu'est-ce que vous vouliez dire ? Vous avez dit que vous en étiez arrivé à un certain niveau d'accord ? Il y avait une demande ALAC ?

HUMBERTO CARRASCO : Non. Nous avons décidé de soumettre ceci à un vote.

---

FATIMA CAMBRONERO : Mais cela, c'était dans le groupe de travail. Ce n'était pas pour tout LACRALO.

HUMBERTO CARRASCO : Il y aura une motion qui sera mise en place et nous en parlerons avec tout LACALO. Le groupe de travail, en fait, considérait uniquement le texte de la motion pour que cela puisse donner lieu à une décision par toute la région.

FATIMA CAMBRONERO : D'accord, merci. Cela n'a pas été très clair en fait.

Dernier commentaire par rapport à un point très important, l'accord par rapport à la réunion de médiation de Los Angeles. Nous nous étions mis d'accord pour prendre en considération la politique de l'ICANN. De toute évidence, il y a des progrès qui ont été faits sur les principes de fonctionnement, mais il faut prendre en compte ce sur quoi on s'était mis d'accord en 2014. Mais nous avons focalisé notre attention sur les principes, sur les formalités. Par contre, nous ne nous sommes pas impliqués dans les politiques cette année. LACRALO n'a pas été impliqué dans les discussions sur les politiques qui sont importantes pour l'ICANN. Donc il ne faut pas perdre de vue ceci. Il faut absolument continuer de le prendre en compte dans le cadre du processus de médiation.

HUMBERTO CARRASCO : Alors j'aimerais ajouter que nous nous sommes impliqués dans les questions relatives aux politiques, mais nous en sommes arrivés à la

---

conclusion comme quoi il y a différentes manières de définir les politiques. Avec les nouveaux dirigeants, nous avons différentes idées par rapport à l'élaboration des politiques. Il y a d'autres groupes qui pourront avoir d'autres opinions. Quoi qu'il en soit, ce que vous soulevez là, c'est également quelque chose dont on a parlé, David en a parlé, d'autres personnes. Et dans le cadre du processus de médiation, nous avons donné une réponse à ceci. Nous pouvons en parler en dehors de cet appel, peut-être. On pourrait vous donner davantage de détails, mais je ne veux pas m'étendre là-dessus dans le cadre de cette réunion. Donc pourra le faire à part, par la suite. On pourrait peut-être organiser une conversation séparée ?

FATIMA CAMBRONERO : Oui mais il faut que tout ceci soit transparent et partagé avec toute la liste de LACRALO.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, effectivement. Je l'ai envoyé à toute la liste.

FATIMA CAMBRONERO : Il y a certaines questions qui n'ont pas été reflétées dans le rapport résumé, alors je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. L'élaboration des politiques, ce n'est pas une question de leadership. D'être impliqué dans les politiques de l'ICANN, c'est ce que disait Lito, c'est se focaliser sur ce type de questions. Se focaliser sur les questions de gouvernance de LACRALO, ce n'est pas la même chose qu'élaborer les politiques.

---

HUMBERTO CARRASCO : Alors, qui a levé la main ?

MARITZA AGUERO : Alejandro Pisanty, c'est à vous.

HUMBERTO CARRASCO : Si vous êtes d'accord, je peux repasser la parole au personnel pour que la gestion de l'appel puisse continuer.

SILVIA VIVANCO : Allez-y, Alejandro.

ALEJANDRO PISANTY : Vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui, allez-y Alejandro.

ALEJANDRO PISANTY : Ça va ? Vous m'entendez ?

Humberto, ce que vous venez de dire, nous devons en parler davantage. Au cours des années pendant lesquelles vous avez été président, ISOC Mexique a soumis diverses requêtes liées aux questions de politiques de L'ICANN. Et sur les cinq points soulevés par Lito, nous avons soumis des commentaires au moins sur quatre au cours de l'année passée. Mais cette requête, cette motion est restée comme cela, sans rien faire. Je comprends que vous parlez d'un côté différent des dirigeants du

---

leadership mais à Los Angeles, on s'était mis d'accord pour se concentrer sur les politiques. Il me semble que ceci mérite vraiment une analyse approfondie. Il avait été décidé que les propositions sur les politiques ne devaient pas avancer. Et cela, pour moi, c'est une décision qui a été faite à partir du concept.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce que vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Allez-y, Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce que vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui, oui, allez-y Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Je pense qu'Alejandro a fait une accusation qui n'était pas justifiée. Je pense qu'il y a différentes manières de développer des politiques. Une manière, c'est celle que vous proposez mais maintenant, on me dit que l'on m'aide. Ils me disent qu'ils m'aident ; ils me disent que...

[INTERPRÈTE - Nous entendons très mal Humberto.]

---

HUMBERTO CARRASCO : Je n'ai jamais essayé d'encourager cette motion. Je pense que c'est un malentendu. Je regrette que ce soit votre opinion. J'ai une manière différente de travailler sur des problèmes politiques. Je peux vous donner des exemples d'accords que nous avons établis avec différentes organisations, avec différents groupes, de toutes les discussions concernant les utilisations individuelles par exemple. Et nous avons dit que l'on pouvait faire des déclarations, que c'était bien de faire des déclarations, mais que nous avons aussi d'autres responsabilités à assumer. Nous n'avons jamais essayé d'entraver les procédures concernant les motions. Donc je vous remercie de m'avoir donné la parole pour vous répondre parce que c'était vraiment une attitude malhonnête.

Je ne sais pas s'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires ? On peut continuer cette discussion sur la liste de diffusion si vous voulez, ou sur une autre liste. Je pense qu'il n'y a pas de point à aborder dans les divers. Maritza, est-ce que vous pouvez confirmer cela ?

MARITZA AGUERO : Oui. Nous avons d'autres points à aborder parmi les divers.

SILVIA VIVANCO : Est-ce que vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, allez-y.



---

SILVIA VIVANCO : Nous sommes prêts pour annoncer les élections.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce que vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui, allez-y. Je ne sais pas si les autres orateurs sont connectés.

HUMBERTO CARRASCO : Je voudrais conclure cette réunion. Peut-être que nous pouvons organiser une réunion spéciale pour aborder ce thème.

SILVIA VIVANCO : Nous avons plusieurs participants sur cet appel. Carlos Aguirre...

HUMBERTO CARRASCO : Je voulais juste dire que je n'ai pas de problème. On peut aborder ces thèmes lors d'une autre réunion ou d'une réunion organisée spécialement à ce propos.

SILVIA VIVANCO : Je voulais dire qu'un courriel sera envoyé pour les élections de LACRALO, pour les élections de membres d'ALAC8, le président et le secrétaire, et pour le représentant du NomCom. Donc nous allons vous envoyer ces courriels sous peu. Merci.

---

HUMBERTO CARRASCO : Parfait. S'il n'y a pas d'autres commentaires ou d'autres questions, je pense que nous pouvons conclure cet appel.

MARITZA AGUERO : Nous pouvons continuer cette discussion sur le chat. Et cette réunion est donc terminée. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci, merci à tous pour votre participation. Bonsoir à tous et encore merci pour votre participation.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Nous remercions les interprètes qui sont restés un peu plus. Merci [Dave].

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**